

Association Vélo Toulouse

- Compte-rendu du Conseil d'Administration du 27/11/07 -

Présents :

- Florian Jutisz Albouze
- Cyril Bouvet
- Christian Clerc
- Jean-Claude Coustel
- Sarah Guibert
- Julien Savary
- Sophie Valcke
- Bernard Cely
- Bernard Coquille
- Marie-Rose Soula
- Michèle Thibal
- Michel Ourcet
- Monique Maurin
- Thierry Rousselot (invité)
- Antoine Gaillard (invité)

Thierry Rousselot: rattachement du collectif « le Vélo Rose » à l'Association Vélo

- Thierry présente au CA son action relative au stationnement sauvage sur les emplacements cyclables
- Mode d'action : a lancé une pétition (signée par des cyclistes, des piétons, des chauffeurs de bus)
- Soutenu par diverses associations : « Rando Roller », « Vélorution », « Rando Plaisir », « VTT Montpellier »
- Fonctionnement : sur les propres constatations de Thierry + les mails qu'il reçoit
- Bernard Cely pose la question de savoir s'il relève bien du rôle de l'association de faire respecter l'usage des pistes cyclables
- L'ensemble du CA répond que c'est bien le cas
- La question du statut actuel de Vélo Rose est également posée. Le fonctionnement est celui d'un collectif, mais aucun statut n'est pour l'instant déposé
- Proposition de Florian : que Thierry adhère à l'association, et continue donc son action au nom de l'association, ce qui implique notamment que pour des actions importantes il devra en référer au CA, selon l'usage habituel
- Le rattachement de Vélo Rose à l'association ayant été voté lors du dernier CA, tout le monde souhaite la bienvenue à Thierry

Bilan test rue d'Alsace, et vote sur position officielle

- Cyril rappelle le déroulement de l'action, ainsi que le « rebondissement » lié à la décision de la mairie de fermer l'accès aux voitures (sauf riverains, livraisons et navette) tous les samedis à partir du 24 novembre, jour de la manifestation / test de l'aménagement

- Cyril explique que ce rebondissement n'a pas posé de problème, et qu'au contraire le sondage montre que les cyclistes étaient favorables à ce que la mesure soit étendue à toute la semaine
- Il admet toutefois avoir « interprété » les tendances, en absence d'un référentiel par rapport à la perception des autres aménagements toulousains en général
- Cyril pense que pour être crédible, en sortant les résultats définitifs, il faudrait que l'association émette des propositions
- Florian rappelle que le but de l'association est d'avoir moins de voitures en ville, et que dans ce sens l'action est une réussite (notamment du fait de la décision de dernière minute de la mairie)
- Sophie n'est pas d'accord et rappelle que le but du test / sondage était avant tout de s'assurer que l'avis de l'association était bien représentatif de la base des cyclistes toulousains
- Julien acquiesce et explique que pour lui le succès est que la publication des résultats peut légitimer l'association
- Jean-Claude estime que le but de la mairie est peut-être bien d'aboutir à terme à la piétonisation totale de la rue, notamment maintenant que les commerçants y sont plutôt favorables, et qu'il ne faut donc pas faire de procès d'intention à la mairie, surtout en période pré-électorale
- Florian estime qu'on doit aussi être force de proposition, et rappelle la sienne : qu'on laisse l'aménagement en l'état, en positionnant uniquement des bornes escamotables à l'entrée de la rue (et en dirigeant la sortie du parking du Capitole vers la rue Gambetta), pour que les vélos puissent rouler dans les 2 sens sur la voie "voiture", et en cas de croisement avec un riverain ou une livraison, passer en douceur sur le trottoir, comme c'est fait dans les rue semi-piétonnes à contre-sens cyclable
- Julien n'est pas d'accord, et aimerait que dans le communiqué de presse annonçant les résultats définitifs, on mentionne le fait que l'association a le souci de respecter les piétons (or la solution de Florian constitue pour lui une revendication type « les vélos veulent pouvoir faire ce qu'ils veulent »)
- Cyril propose qu'on attende le dépouillement total du sondage, et qu'on organise un vote du CA pour une préconisation entre 2 ou 3 possibilités

Vote en 3 étapes :

- 1) « L'Association Vélo demande la limitation de l'accès des véhicules motorisés aux seuls riverains, livraisons, taxis et transports en commun »
 - 12 votes pour
 - 1 vote contre
 - 0 abstention

- 2) « L'Association Vélo demande une matérialisation claire de l'espace cycliste dans les deux sens de circulation »
 - 13 votes pour
 - 0 vote contre
 - 0 abstention

- 3) « L'Association Vélo préconise la matérialisation du contre-sens cyclable sur la voirie automobile plutôt que sur l'espace piéton »
 - 6 votes pour

- 3 votes contre

- 4 absentions

- Christian insiste pour que, dans le communiqué de presse annonçant les résultats, on dise au moins que les dernières mesures prises « vont dans le bon sens », sans adresser des félicitations à la mairie pour autant, et également qu'on appelle les cyclistes à respecter les piétons, comme toujours
- Jean-Claude propose que ces points-là soient inclus dans le courrier de réponse que Florian doit rédiger suite aux courriers de Jean-Michel Lattes
- Florian transmettra sa réponse au CA avant envoi

Point sur la LMSE

Florian explique que le dernier recours serait un référé suspensif pour empêcher les travaux, mais que ça peut coûter cher en avocat spécialisé, et que c'est donc risqué tant que les travaux n'ont pas commencé ; d'où la stratégie actuelle de « jouer la montre » en attendant que les élections soient passées

Point sur les chiffres des déplacements en agglomération (source Tisséo)

Jean-Claude transmet ces chiffres :

- en 1978, 47% des déplacements en agglomération toulousaine se faisaient en voiture, et 4,4% en vélo
- en 2004, ces chiffres sont passés à respectivement 64% et 2,8%

Il y a donc encore du travail, et Florian en profite pour inciter à suivre les Conseils Municipaux, où se votent les aménagements et qui constituent donc la meilleure source pour être informé le plus tôt possible

Commission Balades Nocturnes

Sarah évoque le problème des nombreux participants non éclairés, et des conséquences éventuelles d'un accident vis-à-vis de l'assurance

- Consensus sur la nécessité de bien dire clairement dans la communication liée aux Balades Nocturnes que l'association incite à s'éclairer et décline toute responsabilité en cas d'accident touchant une personne non éclairée
- Sarah évoque la rédaction d'un règlement intérieur, écrit, pour se protéger > ce règlement doit être rédigé et présenté pour vote au prochain CA
- Sarah évoque également la possibilité d'une distribution d'éclairages (les piles étant vendues) pour au moins une balade, par exemple celle de décembre

Opération « Cyclistes brillez »

- Bernard Coquille propose de prendre en charge l'opération à l'Atelier Vélo de la Maison du Vélo, pour faire connaître l'Atelier
- Cyril pense également qu'il est préférable de ne pas reprendre le principe du Père Noël déjà utilisé les années précédentes, afin de relancer les retombées presse
- Il évoque la possibilité de « brigades lumineuses » qui distribuent des bons pour un éclairage vélo installé à l'Atelier (afin d'éviter que personne ne vienne)
- Le problème de l'affichage de l'opération (Association Vélo ou Maison du Vélo) se pose, de même que celui de l'utilisation des éclairages offerts par Carssac, qui ne souhaite pas qu'ils soient utilisés pour la Maison du Vélo
- Florian donne son accord à Bernard Coquille pour qu'il organise cette opération, aussi bien au nom de la Maison du Vélo que de l'Association Vélo, ce dernier point restant à éclaircir notamment par le CA de la Maison du Vélo

Date et ordre du jour de l'Assemblée Générale

- La date du 9 février est retenue, le 26 janvier étant la 2^{ème} option en cas d'occupation de la salle
- Florian propose d'inviter un représentant de chaque liste se présentant aux élections municipales de Toulouse, pour qu'ils présentent leur programme à l'association

Vote de cette proposition :

- 10 votes pour
- 0 vote contre
- 3 abstentions

- Par rapport au déroulement habituel de l'AG, la partie « invités » prendrait donc plus de temps au détriment de la partie « commissions » si les représentants répondent présent, aussi faut-il prévoir deux scénarios possibles dans l'annonce qui doit passer dans le prochain journal (avec ou sans représentants, et donc avec ou sans commissions particulières)

Manifestations à venir

Tout le monde s'accorde pour « geler » les manifestations d'ici les élections municipales

Date de la Fête du Vélo

La date du 14 juin est choisie au cas où celle de la Fête nationale du Vélo choisie par la Fubicy tombe en même temps que le Fil Vert (les 7 et 8 juin a priori – à confirmer par Bernard Cely qui doit rencontrer Blaise Delmas dans la semaine)

Hébergement de l'association des usagers des transports en commun

Tout le monde s'accorde pour accepter cet hébergement postal, sachant que l'association d'usagers devra quoi qu'il en soit faire sa demande à la mairie, propriétaire des locaux, qui tranchera

Journal: date et texte

- L'agrafage est fixé au 19 décembre, et la date limite d'envoi des articles au 10 décembre (pour une remise à l'imprimeur le 17)
- Les articles envisagés sont pour l'instant :
 - > Compte-rendu de l'opération rue Alsace Lorraine
 - > Compte-rendu de balade à Gaillac (par Michèle)
 - > 1 page Voies Vertes + 1 page balade par Julien
 - > 1 page sur le sondage « intermodalité » de la commission train + vélo par Sophie
 - > Un article écrit par une cycliste se rendant au travail en TER + vélo et relatant ses « déboires »
- Ils sont à envoyer à Aurélie (aurelievelo-assoc@yahoo.fr) comme d'habitude, et en même temps à Antoine (antoine.gaillard@yahoo.fr) qui remplacera Aurélie à partir du prochain numéro

Convention de partenariat technique avec la mairie

- Florian explique cette proposition de la mairie, qui impliquerait une réunion technique par mois au sujet des discontinuités cyclables
- On attend que la mairie rédige la convention et nous la fasse passer
- La prochaine réunion technique aura lieu le 10 janvier, au local de l'association

Elections municipales : création d'un projet « aggro » et propositions pour Toulouse

Le document de travail transmis par mail par Florian devra être débattu via la mailing liste du CA

Commission Train + Vélo

La commission va proposer un arrêt du TER dans la forêt de Bouconne

Guide numéro 1 / Canal du Midi à actualiser : appel à stagiaire

- Consensus pour que Julien travaille avec une stagiaire pour ce projet

- La candidature d'une étudiante en BTS souhaitant faire un stage de secrétariat lui est transmise

Position de l'association vis-à-vis de Velô Toulouse

- Consensus pour déplorer que le service ferme après 1h du matin
- Consensus pour demander une « intermodalité tarifaire » avec les services de Tisséo et de la SNCF